

Association de Relaxation Psychanalytique Sapir

Anciennement AREFFS

AREPS

FORMATION 2025-2026

Description de la formation et de ses modalités

L'AREPS poursuit un triple but de formation, de recherche et de qualification.

Ses animateurs formateurs, tous soignants et thérapeutes en relaxation SAPIR, de formation psychanalytique, sont des cliniciens confirmés engagés de longue date dans des pratiques professionnelles diversifiées : universitaires, hospitalières, institutionnelles ou libérales.

Le corps, le groupe, la théorie et le processus psychanalytique fondent la spécificité de l'AREPS et constituent les références de ses formations.

Dans son cursus, l'AREPS propose :

- Deux modules spécifiques :
 - o Module 1: formation par la relaxation à la relation soignant-soigné
 - o Module 2 : formation de thérapeute en relaxation psychanalytique méthode Sapir
- Formation de formateur à la Relaxation Psychanalytique Sapir

COORDINATRICES DE LA FORMATION:

Mme M. KECHKECHE et J. VILLAIN: 06 81 69 00 84

A.R.E.P.S.

Présidente : Catherine Potel
Vice-Président : Jean-Yves Levental
Secrétaire générale : Joëlle Villain
Trésorière : Malika Kèchkèche

Conseil d'Administration : Lili Dehais ; Sophie Lampel ; Florence Pistre ; Astrid Roustang Jeglot

Fondateur: Michel Sapir

Courrier - secrétariat : AREPS, 13 rue Henri de Guénégaud – 77410 Fresnes-sur-Marne Siège social : AREPS 22 Sentier des Jasmins – 93100 Montreuil

Site: http://www.areps.eu/ - Adresse mail: secretariat@areps.eu/ Tél. coordination de la formation: 06 81 69 00 84 - Secrétariat: 07 55 61 55 30

SIRET 451 216 238 000 43 – N° déclaration d'activité formation : 11 75 038 78 75



9

MODULE 1

Formation à la relation soignant-soigné par la relaxation psychanalytique en groupe, méthode Sapir



12 jours 58 heures



10 oct. 2025 au 16 déc. 2026



8 à 10 stagiaires



Paiement personnel : 2 310 € / pers.

(Possibilité de mensualiser)

Formation permanente : 3 475 \in / pers. Adhésion membre auditeur : $50 \in$ / an



Lieu de formation PARIS



Intervenants

Florence PISTRE, psychomotricienne, psychologue clinicienne Jean Yves LEVENTAL, psychologue, psychanalyste Myriam VALICON (observatrice), médecin généraliste

Présentation de la méthode

La relaxation psychanalytique méthode Sapir, à travers les inductions verbales et le toucher, propose une mise à l'écoute du corps suivie d'un temps de parole qui permet les associations et l'élaboration de l'expérience vécue. Ce travail se déroule au sein d'un groupe de 8 à 10 soignants engagés dans une recherche d'acquisition, d'élaboration et de perfectionnement de leur compétence en vue d'un meilleur accompagnement des patients.



Objectifs

Cette formation par la relaxation à la relation soignant-soigné va permettre :

- Engager son propre corps dans la relation à l'autre et au corps de l'autre pour améliorer la qualité de l'accueil des patients
- Identifier ses capacités et ses limites afin de mieux prendre sa place dans son équipe professionnelle
- Améliorer sa capacité de travail en groupe
- Acquérir des bases qui peuvent mener à une pratique de la relaxation avec les patients (en groupe ou en individuel)



Public concerné

Cette formation s'adresse à tous les soignants, c'est-à-dire à tout professionnel de la santé, ou de la relation d'aide en milieu de soin (médecins, infirmiers, psychologues, psychomotriciens...)

Accessible aux PSH



Pré-requis

Aucun



Modalités pédagogiques

- Mises en situation : pratiquer l'expérience de 33 séances de relaxation psychanalytique Sapir
- Echanges à partir de l'expérience :



Évaluation et suivi

- Entretien préliminaire: avec un membre formateur de l'AREPS qui sera référent de la formation pour le participant. Il reçoit le candidat pour définir la nature et le contexte de sa demande.
- Bilan de la formation en groupe : journée perspective
- Entretien d'évaluation avec le référent : qui permet à la fois, d'évaluer avec lui les bénéfices de la formation sur sa pratique et de valider une éventuelle demande de poursuite du cursus au sein de l'AREPS. Cet entretien est obligatoire pour l'inscription à la formation de thérapeute en relaxation psychanalytique Sapir (Module 2).
- Questionnaire de satisfaction



Programme

33 sessions d'1h15 à 1h30

Séances conduites par deux formateurs animateurs et un observateur.

Chaque session se déroule ainsi :

- 30 minutes de pratique de relaxation porté par l'induction verbale et le toucher des formateurs.
- 45 minutes d'échanges entre les participants et les formateurs pour repérer les processus intrapsychiques et interpersonnels à l'œuvre.

Une journée « Perspectives » a lieu un à deux mois après la dernière séance du groupe :

- matinée avec les animateurs du groupe (3h): chaque participant s'exprime sur les effets à posteriori de l'expérience de relaxation sur un plan personnel et professionnel.
- après-midi avec deux autres membres de l'équipe de formation (3 h) :
 - les participants continuent leur bilan de la formation et s'expriment sur la suite éventuelle qu'ils veulent lui donner
 - o l'équipe de formation présente l'association et le module 2.



Dates

Le prochain groupe débutera le 11 octobre 2025, il se tiendra un samedi par mois, avec 3 séances le samedi de 8h30 à 16h (chaque séance durant 1h15 ou 1h30 en fonction du nombre de stagiaires en formation)

Dates prévues pour les 11 samedis :

- 2025 : 11 octobre ; 15 novembre ; 13 décembre
- 2026 : 10 janvier; 7 février; 14 mars; 11 avril; 23 mai; 13 juin; 12 septembre; 10 octobre
- La journée perspective : 12 décembre 2026



Indicateurs de résultats : 9 participants en 2024

- Taux de réponse aux questionnaires : 100 %
- Satisfaction globale des participants :
 - 44 % sont très satisfaits
 - o 56 % sont satisfaits



Inscription



PRE-INSCRIPTION EN LIGNE

Les modalités d'inscription et de contractualisation, les délais d'accès ainsi que les informations relatives à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont détaillés dans nos conditions générales de vente et d'utilisation, disponibles sur notre site internet : www.areps.eu/cursus-deformation.

Pour toute question, vous pouvez contacter le secrétariat ou la coordinatrice de la formation par courriel à l'adresse suivante : secretariat@areps.eu.

63

MODULE 2

Formation de thérapeute en relaxation Psychanalytique Sapir





Du 11 fév. 2026 au 30 nov. 2026



8 à 10 stagiaires



Paiement personnel : 2 240 € /pers.

(Possibilité de mensualiser)

Formation permanente : 2 500 € /pers. Adhésion membre auditeur : 50 € / an



Lieu de formation





Intervenants

Formateurs coordinateurs des séminaires clinico-théoriques :

Marie France Biard et Sophie Lampel

Intervenants : Lili Dehais, Malika Kèchkèche, Jean Yves Levental, Agnès Molard, Florence Pistre, Catherine Potel, Astrid Roustang-Jéglot

et Joëlle Villain



Publics concernés





Pré-requis

Cette formation s'adresse à des soignants qui ont suivi le module 1 et sont engagés dans une démarche psychanalytique.

Accessible aux PSH



Objectifs

Il s'agit d'une formation qualifiante, permettant d'acquérir des compétences en Relaxation Psychanalytique Sapir et un savoir-faire thérapeutique.

Objectifs pédagogiques :

Les professionnels en fin de la formation seront capables de :

- Citer les différentes étapes de l'histoire de la relaxation Sapir
- Identifier les différentes notions de psychopathologie
- Identifier les différentes indications de la relaxation psychanalytique Sapir
- Construire les inductions verbales
- S'engager dans les inductions par le toucher
- Expliquer les mécanismes de transfert et contre-transfert propres à la relaxation Sapir
- Mettre en récit et rédiger son expérience clinique



Modalités pédagogiques

- Apports clinico-théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et des formateurs (échanges de points de vue, retours d'expérience, mise en situation...)
- Analyse des pratiques



Évaluation et suivi

- Entretien préliminaire avec un tuteur choisi par le professionnel en formation
- Trois entretiens de tutorat accompagnant la réflexion sur le parcours et sur la rédaction du travail clinico-théorique
- Rédaction d'un travail clinico-théorique et soutenance devant un jury
- Questionnaire de satisfaction



Programme

Huit séminaires clinico-théoriques de 4 heures

Séances conduites par un formateur coordinateur et un intervenant Chaque session se déroule ainsi :

- 2 heures d'exposés clinico-théoriques par l'intervenant et discussion
- 2 heures d'atelier "D'un vécu à une pratique" : travail à partir de cas cliniques apportés par les participants.

Thèmes des séminaires	Intervenants
1. « Histoire et fondements de la relaxation Sapir »	Agnès Molard
2. « Corporéité, psychanalyse et psychopathologie »	Jean Yves Levental
3. « Les inductions verbales et le toucher »	Lili Dehais
4. « Contre transfert et contre-transfert corporel »	Catherine Potel
5. « Le cadre de la relaxation Sapir en groupe »	Florence Pistre
6. « La proposition de relaxation »	Astrid Roustang-Jéglot
7. « Enfance »	Marie-France Biard
8. « Mettre en récit sa clinique »	Malika Kèchkèche
	et Joëlle Villain

Quatre samedis cliniques de l'AREPS de 2 heures

Les professionnels en formation doivent participer aux séminaires de réflexion clinique de l'Areps.

Chaque séminaire traite d'un thème choisi par l'association, est présenté par des membres de l'association ou par un intervenant extérieur, suivi d'échanges entre tous les participants.

Journée Fapag – Fédération des associations psychanalytiques de groupe : 7 heures Les professionnels en formation doivent participer à la journée annuelle de la Fapag au cours de laquelle ils échangent sur le thème proposé et/ou participent à des groupes d'expérimentation.

Analyse des pratiques (en groupe ou en individuel) : 12 heures

Chaque participant est amené à présenter une problématique rencontrée dans son travail et tout le groupe est sollicité pour y réfléchir et proposer sa réflexion.

Il est accompagné par un tuteur.

Rédaction d'un travail clinico-théorique qui finalisera la formation dans un délai de 2 années.

Chaque participant doit rédiger un mémoire dans lequel il expose son cheminement depuis le début de sa formation et sa pratique auprès d'un patient.

Il présente oralement ce mémoire devant un jury.



Dates

Dates des séminaires clinico-théoriques : 7 février, 7 mars, 11 avril, 30 mai, 20 juin, 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre 2026

Journée Fapag : 5 décembre 2026Analyse des pratiques : dates à venir



Inscription



PRE-INSCRIPTION EN LIGNE

Les modalités d'inscription et de contractualisation, les délais d'accès ainsi que les informations relatives à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont détaillés dans nos conditions générales de vente et d'utilisation, disponibles sur notre site internet : www.areps.eu/cursus-deformation.

Pour toute question, vous pouvez contacter le secrétariat ou la coordinatrice de la formation par courriel à l'adresse suivante : secretariat@areps.eu.